



BULLETIN D'ADHÉSION

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

2026

Raison sociale			
Nom		Prénom	
N°		Voie	
Complément adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone		Email	

Si la propriété est administrée par un gérant, merci de bien vouloir renseigner les éléments ci-dessous :

Nom		Prénom	
N°		Voie	
Complément adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone		Email	

SURFACE DE VOS BOIS COMMUNE PAR COMMUNE

LIEU(X)-DIT(S)	CODE POSTAL + COMMUNE(S)	SURFACE (Ha)
SURFACE TOTALE		

Nota : Toute minoration des surfaces forestières déclarées entraîne, soit la nullité, soit la réduction de l'indemnité qui lui serait due par l'assureur en cas de sinistre. **Le contrat RC Forêts est soumis à une franchise de 500 € par sinistre.**

SURFACE DE VOS ÉTANGS COMMUNE PAR COMMUNE

NOMBRE	LIEU(X)-DIT(S)	CODE POSTAL + COMMUNE(S)	SURFACE (Ha)

ANNEXES IMMOBILIÈRES

	NOMBRE	NATURE	LIEU(X)-DIT(S)	COMMUNE(S)
Annexes immobilières < 100 m²				
Pavillon de chasse > 100 m²				
Vieux moulin à eau ou à vent > 100 m²				
Ruines de château > 100 m²				
Bâtiment industriel ou agricole désaffecté > 100 m²				
Carrière non-exploitée > 100 m²				
Autre (ex : palombière, puits...) > 100 m²				

☐ **ADHÈRE ET JOINT UN CHÈQUE* À L'ORDRE DU SPFS24** (cf. barème des cotisations).

- Adhésion €
- Cotisation selon la surface sans assurance Responsabilité Civile Forêts €
- Cotisation selon la surface avec assurance Responsabilité Civile Forêts €
- Souscription assurance Responsabilité Civile Étangs €
- Souscription assurance Responsabilité Civile Annexes immobilières €

* Possibilité de régler votre cotisation par virement bancaire :

IBAN Crédit Agricole : FR76 1240 6000 0200 1118 6700 169 - BIC : AGRIFRPP 824

(Merci de préciser dans l'intitulé du virement : votre nom et/ou le nom de votre propriété.)

TOTAL

€

TOURNEZ SVP →



AFIN DE VALIDER VOTRE ADHÉSION, IL CONVIENT QUE VOUS RETOURNIEZ OBLIGATOIREMENT :

- Le présent bulletin dûment complété et signé,
- Le règlement de l'adhésion au SPFS24 qui conditionne la souscription à l'assurance responsabilité civile,
- Votre relevé de propriété le plus récent possible.

☐ L'adhérent reconnaît avoir reçu et pris connaissance des conditions générales et particulières détaillées du contrat n° CB_0635 et les accepter en intégralité.

☐ L'adhérent déclare avoir pris connaissance que le contrat n° CB_0635 est soumis à une franchise de 500 € par sinistre garanti.

☐ L'adhérent déclare avoir rempli de bonne foi et avec exactitude le bulletin joint.

Le présent bulletin d'adhésion fait partie intégrante du contrat qui sera émis sur ces bases et elles seules.

☐ L'adhérent déclare avoir transmis un relevé de propriété le plus récent possible

☐ L'adhérent reconnaît de ce fait avoir été informé que toute omission, inexactitude ou fausse déclaration pourra entraîner l'application des sanctions prévues aux articles L.113-8 et L.113-9 du Code des Assurances telles que reprises aux Conditions Générales.

☐ L'adhérent reconnaît que :

- Certaines de ces données (à savoir nom, prénom, adresse, couverture souscrite) ainsi que celles des bénéficiaires des contrats souscrits peuvent être transférées à des prestataires, des autorités publiques et/ou des gestionnaires de sinistres pour les besoins de l'exécution du contrat.
- Toutes les données sont obligatoires, sauf mention contraire, pour pouvoir mettre en place le contrat.
- Certaines de ces données seront communiquées à toute personne ayant un rôle à jouer dans le cadre du présent traitement, aux réassureurs, aux autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, à des instituts d'enquête ou de sondage agissant pour le compte exclusif de Pacifica, ainsi qu'à une ou plusieurs sociétés du Groupe Crédit Agricole, chargées de la gestion et de la prévention de risques opérationnels (lutte contre le blanchiment des capitaux, contrôle des risques...) au bénéfice de l'ensemble des entités du groupe.

Le souscripteur et/ou le bénéficiaire peut à tout moment, conformément à la loi, accéder aux informations le concernant, les faire rectifier, s'opposer à leur communication à des tiers ou à leur utilisation par le responsable de traitement, à des fins commerciales, en adressant une demande par mail : spfs24@hotmail.fr ou par courrier : SPFS 24 - Pôle Interconsulaire - Cré@vallée Nord - 295, boulevard des Saveurs - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Fait à _____, le _____

Signature :

BULLETIN À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT À :

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DE LA DORDOGNE

Pôle Interconsulaire - Cré@vallée Nord - 295, boulevard des Saveurs - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Tél. 05 53 35 88 71 - Email : spfs24@hotmail.fr (permanence mercredi matin)